

mandes, elle ne pouvait continuer la lutte. L'Angleterre avait cependant besoin de réparer ses forces ; le 23 mars 1357, une trêve de deux ans fut stipulée; mais pendant celle suspension d'armes, Paris fut en proie à la guerre civile ; dans le même temps l'Île de France (1) et les provinces voisines furent dévastées par Charles d'Evreux, roi de Navarre, qui avait déclaré la guerre au duc de Normandie régent du royaume pendant la captivité du roi Jean. A l'expiration de la trêve, les Anglais ayant recommencé la guerre avec une armée considérable, la France fut obligée de subir le traité de Breigny (8 mai 1360) (2).

Ici commence la difficulté de classer les incursions des Anglais dans notre province ou celles des bandes licenciées qui avaient été à leur solde.

La Mure, historien du Forez, qui a jeté un peu de confusion dans les dates et les événements de cette époque, assigne la date de 1358 à la première incursion des Anglais dans le Forez : « Il est certain, dit La Mure, que les Anglais brûlèrent et désolèrent entièrement l'abbaye de Valbenoîte, en 1358 ; on croit que ce fut alors qu'ils brûlèrent Montbrison, capitale du Forez. » L'incendie de Montbrison et de l'abbaye de Valbenoîte ne peut en effet être contesté ; ce désastre est prouvé par deux chartes que cite La Mure ; l'une de ces chartes, donnée par Jeanne de Forez, en 1372 dit : « Que l'abbaye de Valbenoîte a été pillée et brûlée, *il y a environ quinze ans*, à la suite des guerres faites par les ennemis du

(1) Province dont Paris était la capitale, et qui se trouve aujourd'hui comprise dans les départements de l'Aisne, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise.

(2) Par le traité de Breigny, des territoires équivalant à près de la moitié de la France actuelle, étaient cédés en toute souveraineté au roi d'Angleterre ou devaient relever de lui comme seigneur suzerain. Voyez ce traité dans les Actes de Ryincr.